

DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ DU REGISTRE CENTRAL DE SOLVABILITÉ (RegSol) ET DU REGISTRE CENTRAL DE RÈGLEMENT COLLECTIF DE DETTES (JustRestart)

(Version du 15/07/2025)

Le respect de votre vie privée est important pour nous.

RegSol est le Registre central de Solvabilité de Belgique, la banque de données informatisée dans laquelle les dossiers relatifs aux accords amiables, aux procédures de réorganisation judiciaire, transfert sous autorité de justice ou faillite sont stockés et conservés, comme le stipule le Livre XX du Code de Droit économique.

Les tribunaux (juges, juges-commissaires, juges délégués et greffiers), curateurs, débiteurs et créanciers utilisent RegSol pour la création, l'enregistrement, la signature et l'échange en ligne des principaux documents et pièces de procédure d'un dossier d'insolvabilité.

JustRestart est le Registre central de Règlement collectif de Dettes, la banque de données informatisée dans laquelle les dossiers relatifs à la médiation de dettes sont stockés et conservés, comme le stipulent les articles 1675/2 et suivants du Code judiciaire.

Dans ce registre-ci, les documents et pièces de procédure d'un dossier de médiation de dettes sont créés, signés et échangés en ligne par les tribunaux, médiateurs de dettes, débiteurs et créanciers.

Ces registres forment une « source authentique », c'est-à-dire un répertoire réglementé par la loi. Une source authentique est une banque de données dans laquelle des données authentiques sont conservées et qui sert de référence pour ces données spécifiques concernant des personnes et des faits juridiques.

L'Ordre des Barreaux francophones et germanophone et l'Orde van Vlaamse Balies ont été désignés en vertu de l'art. XX.16 du CDE (RegSol) et de l'art. 1675/21 du Code judiciaire (JustRestart) comme gestionnaires de cette source authentique (ci-après « nous », « notre » ou « nos ») et répondent conjointement de son organisation et de sa gestion.

La gestion de l'accès à la source authentique est strictement réglementée par la loi.

Toutes les données à caractère personnel que nous recevons de votre part dans le cadre d'une procédure d'insolvabilité (telle que définie ci-dessous, en exécution du Livre XX du CDE) ou d'une procédure de médiation de dettes (en exécution des art. 1675/2 et suivants du Code judiciaire) sont traitées conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données, en particulier le Règlement général sur la Protection des Données

2016/679 du 27 avril 2016 (« RGPD »), ainsi que la présente déclaration de confidentialité en matière de règlement collectif de dettes (« Déclaration de confidentialité »).

La présente déclaration de confidentialité vous explique en détail quelles données à caractère personnel nous traitons, pourquoi nous les traitons, comment nous les obtenons, combien de temps nous les conservons et avec qui nous les partageons.

La présente déclaration de confidentialité ne concerne pas le traitement des données à caractère personnel pour l'identification et l'authentification de personnes s'octroyant un accès aux registres Regsol et JustRestart. Pour le traitement des données à caractère personnel dans ce contexte, nous renvoyons à la déclaration de confidentialité pour DP-A Access.

DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ DU REGISTRE CENTRAL DE SOLVABILITÉ (RegSol) ET DU REGISTRE CENTRAL DE RÈGLEMENT COLLECTIF DE DETTES (JustRestart) 1

1. QU'EST-CE QU'UN TRAITEMENT DE DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL
2
2. IDENTITÉ ET COORDONNÉES DU RESPONSABLE DU TRAITEMENT3
3. DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL - FINALITÉS - FONDEMENT JURIDIQUE4
4. COMBIEN DE TEMPS CONSERVONS-NOUS VOS DONNÉES ?..... 10
5. QUI A ACCÈS À VOS DONNÉES / AVEC QUI PARTAGEONS-NOUS VOS DONNÉES ?..... 11
6. PROTECTION..... 12
7. DROITS..... 12
8. DROIT APPLICABLE ET MISES À JOUR..... 14

1. QU'EST-CE QU'UN TRAITEMENT DE DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Le traitement de vos données à caractère personnel s'effectue conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la Directive 95/46/CE (Règlement général sur la Protection des Données (« RGPD »)) et à la Loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel (« Loi sur la protection des données »).

L'article 4 du RGPD définit ce terme comme suit :

- les « données à caractère personnel » sont toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (la « personne concernée ») ; est réputée être une « personne physique identifiable » une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale ;
- le « traitement » est toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou des ensembles de données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction de données.

Pour toutes les autres notions utiles, les définitions d'application sont celles établies à l'article 4 du RGPD.

2. IDENTITÉ ET COORDONNÉES DU RESPONSABLE DU TRAITEMENT

Pour les traitements décrits dans la présente déclaration de confidentialité, l'OBFG et l'OVB agissent en tant que responsables conjoints du traitement conformément à l'article 26 du RGPD :

- Ordre des Barreaux francophones et germanophone, rue Haute 139 boîte 20, 1000 Bruxelles, numéro d'entreprise : 0850.260.032 (« OBFG ») ;
- Orde van Vlaamse Balies, rue du Moniteur 8, 1000 Bruxelles, numéro d'entreprise : 0267.393.267 (« OVB »).

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes les questions, demandes et plaintes relatives au traitement de vos données à caractère personnel dans le cadre du règlement collectif de dettes. Nous avons établi un règlement définissant les responsabilités respectives, notamment en ce qui concerne votre droit à l'information et l'exercice de vos droits (voir infra).

Les données de contact de l'OVB sont :

par e-mail : info@ordevanvlaamsebalies.be

par téléphone : +32 3 337 54 70

par la poste à l'adresse susmentionnée, avec la mention « Confidentialité »

par e-mail : info@avocats.be

par téléphone : +32 2 648 20 98

par la poste à l'adresse susmentionnée, avec la mention « Confidentialité »

L'organisation technique de l'organisation et la gestion des registres Regsol et JustRestart est assurée par DPA-SC, une association de collaboration entre l'OVB, l'OBFG et les ordres locaux d'avocats qui en sont membres. DP-A intervient en tant que sous-traitant des données à caractère personnel.

Les données de contact de l'OBFG sont :

Si vous avez des questions à propos du traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez également contacter DP-A comme suit :

par e-mail : info@dp-a.be
par téléphone : 02 588 88 22
par courrier : À l'att. de la « Digital Platform for Attorneys »* (« DP-A ») – service Protection de la vie privée, rue Royale 146, 1000 Bruxelles

Nous avons aussi nommé, conformément au RGPD, un Délégué à la Protection des Données (« Data Protection Officer »). Celui-ci peut être contacté de la manière suivante :

par e-mail : dpo@avocats.be et dpo@ordevanvlaamsebalies.be
par téléphone : au numéro de téléphone susmentionné
par courrier à l'adresse ci-dessus, à l'attention du Délégué à la Protection des Données

3. DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL - FINALITÉS - FONDEMENT JURIDIQUE

Diverses personnes sont impliquées dans une procédure d'insolvabilité (« procédure »). Ces acteurs ont tous un rôle dans la procédure.

Dans le cas de RegSol, il s'agit concrètement, par exemple, du débiteur, des créanciers, du praticien de la liquidation, des juges délégués ainsi que du juge-commissaire, des avocats, des collaborateurs de la justice, etc. Pour JustRestart, ce sont entre autres le débiteur, les créanciers, le médiateur de dettes, les avocats, les magistrats. Vous retrouvez la liste détaillée des différents acteurs dans la législation et les arrêtés d'exécution qui s'y rapportent.

Concernant les différents acteurs, nous traitons, pour autant que nécessaire, les données à caractère personnel suivantes :

- a) Données d'identification personnelles

Nous traitons les coordonnées (adresse e-mail et numéro de téléphone (facultatif)) ainsi que les données d'identification personnelles de tous les acteurs impliqués dans l'une ou l'autre de ces procédures :

RegSol :

- Débiteur : nom, prénoms, (dénomination du débiteur), date de naissance, nationalité, profession, numéro de Registre national et adresse d'inscription au registre de la population ou siège social et, si d'application, numéro d'identification dans la Banque-Carrefour des Entreprises
- Représentant légal : nom, prénoms, domicile et qualité
- Avocat mandaté : nom, prénom, cabinet et qualité
- Créancier : nom, prénoms et domicile ou, lorsqu'il s'agit d'une personne morale, dénomination, numéro d'inscription à la BCE et siège
- Tiers intéressés, tels que les administrateurs de la société, les actionnaires : nom, prénom et coordonnées des personnes de contact
- Les autres acteurs sont entre autres le praticien de la liquidation, le médiateur de dettes, les magistrats en leurs diverses qualités, les avocats, les collaborateurs de la justice : nous traitons les données les concernant qui sont nécessaires à leur identification unique, comme le nom, le prénom et les coordonnées des personnes de contact.

JustRestart :

Nous traitons les coordonnées (adresse e-mail et numéro de téléphone (facultatif)) ainsi que les données d'identification personnelles de tous les acteurs impliqués dans la procédure :

- Requérant : nom, prénoms, date de naissance et domicile du requérant
- Représentant légal : nom, prénoms, domicile et qualité
- Avocat mandaté : nom, prénom, cabinet et qualité
- Créancier : nom, prénoms et domicile ou, lorsqu'il s'agit d'une personne morale, dénomination, numéro d'inscription à la BCE et siège
- Débiteur du requérant : nom, prénoms et domicile ou, lorsqu'il s'agit d'une personne morale, dénomination, numéro d'inscription à la BCE et siège
- Partenaire légal : nom, prénoms, domicile et date de naissance du conjoint du requérant ou de la/des personne(s) cohabitant légalement avec le requérant
- Personne qui s'est portée sûreté personnelle ou caution : nom, prénoms et domicile ou, lorsqu'il s'agit d'une personne morale, dénomination, numéro d'inscription à la BCE et siège
- Tiers intéressés, tels que les organisations fournissant une assistance à titre professionnel (y compris nom, prénoms et coordonnées des personnes de contact)
- Les autres acteurs sont entre autres le médiateur de dettes et son suppléant, les magistrats, le greffier, l'auditeur du travail, les collaborateurs du SPF Économie, les tiers intéressés (y compris nom, prénom et coordonnées des personnes de contact).

Les deux registres : Pour certains acteurs, à savoir le requérant, le représentant légal et le partenaire légal, les données d'identification émises par l'État sont en outre également traitées (numéro de Registre national, numéro d'entreprise et/ou numéro d'étranger). Par ailleurs, il est possible que, dans certains cas, le numéro de Registre national du médiateur de dettes soit traité, à savoir lorsque celui-ci est nécessaire à l'identification unique de cet

acteur dans la source authentique. Cela se fait alors en exécution de et dans un cadre strictement limité aux situations autorisées par la loi du 8 août 1983 organisant le Registre national.

a) Données financières

Dans les deux registres, nous traitons également certaines données financières de certains acteurs, à savoir :

- l'état détaillé et estimatif des éléments actifs et passifs du patrimoine du requérant/débiteur, du patrimoine commun s'il est marié sous un régime de communauté de biens et du patrimoine du conjoint ou de la ou des personnes cohabitant avec lui
- l'état détaillé et estimatif des biens faisant partie des patrimoines, aliénés au cours des six mois précédant l'introduction de la procédure
- déclaration de la créance : nature, justification de celle-ci, montant en principal, intérêts et frais, causes éventuelles de préférence et procédures auxquelles elle peut donner lieu
- le cas échéant, le pécule de médiation du requérant (tel que fixé par le médiateur de dettes)
- le cas échéant, le plan de règlement amiable (état détaillé et actualisé des revenus et moyens disponibles du ménage)
- par ailleurs (uniquement à la disposition du juge) : l'état détaillé des charges et avoirs du débiteur et, le cas échéant, des charges et avoirs de son ménage
- le cas échéant, le plan de règlement judiciaire
- le cas échéant, la déclaration du caractère déraisonnable
- rapport du médiateur de dettes / curateur
- compte de médiation / compte de la faillite
- la rétribution due

b) Données judiciaires

Nous traitons aussi certaines données judiciaires, à savoir les données en rapport avec le dossier de réorganisation judiciaire, le dossier de faillite et le dossier de médiation de dettes, comme par ex. le tribunal qui a été saisi de l'affaire et les pièces de la procédure.

c) Cookies

La présente déclaration s'applique à tous les visiteurs et utilisateurs de nos sites internet (www.regsol.be, private.regsol.be et private.justrestart.be) (ci-après le « Site internet »). Les cookies sont de petits fichiers informatiques qui, via le navigateur, sont placés temporairement ou de façon permanente par le serveur du Site internet sur votre ordinateur ou votre appareil et qui rendent possible l'utilisation de notre Site internet.

Nous n'utilisons que les cookies strictement nécessaires. Ces cookies sont activés automatiquement sans votre consentement. Ils sont nécessaires au fonctionnement du Site internet et pour que vous puissiez utiliser les fonctions de base (telles que la navigation sur les pages du site et l'accès aux parties sécurisées de celui-ci). Ils ne peuvent pas être

désactivés dans nos systèmes. Ils ne sont installés qu'à l'occasion d'une action de votre part pour visiter notre Site internet et utiliser toutes ses fonctionnalités.

Si vous voulez éviter à tout prix ce genre de cookies, vous pouvez paramétrer votre navigateur de manière qu'il bloque ces cookies ou qu'il vous mette en garde, mais, si l'usage de ces cookies est désactivé, certaines parties du Site internet ne fonctionneront pas ou pas de manière optimale.

Lorsque des données à caractère personnel sont traitées, elles le sont sur la base de notre intérêt légitime et aux fins décrites dans le tableau ci-dessous.

Les cookies sont utilisés sur le Site internet et installés sur votre appareil par les tiers suivants : FAS (Federal Authentication Service) et Zetes (les services de Zetes sont actuellement supprimés, cela se fera en août 2025). Nous vous renvoyons à cet effet à la politique de ces fournisseurs en matière de cookies :

- Zetes : <https://www.zetes.com/en/legal/use-of-cookies-on-our-websites>
- FAS : <https://bosa.belgium.be/fr/politique-relative-aux-cookies>. Attention, BOSA donne la possibilité aux utilisateurs, via sa bannière des cookies, d'accepter ou de refuser des cookies complémentaires (fonctionnels, analytiques...). Voir également à cet effet la politique de BOSA relative aux cookies.

d) Données du compte

Si vous en faites le choix sur le Site internet, il est possible d'associer les données de votre profil (à savoir vos données d'identification et vos coordonnées) sur JustRestart au profil de RegSol et vice versa.

Les données précitées nous permettent de mettre en place et de gérer cette source authentique. Cela implique plus particulièrement les traitements de données à caractère personnel suivants :

Traitement de données à caractère personnel dans le cadre de la mise en place et de la gestion de la source authentique	
A. Mise en place et gestion de la source authentique	<p>Tous les documents de la procédure (jugements, requêtes, ordonnances, procès-verbaux, rapports, déclarations de créance, etc.) sont stockés dans la source authentique. La mise en place et la gestion de la source authentique impliquent notamment l'enregistrement, la consultation, la modification, le renouvellement, la suppression de données dans le registre et la gestion du dossier.</p> <p>La mise en place initiale de la source authentique implique aussi entre autres la migration des dossiers existants en matière de médiation de dettes vers le</p>

	<p>registre JustRestart en étroite collaboration avec les différents acteurs de la justice.</p> <p>Ce traitement implique enfin la fourniture du helpdesk (1^e ligne) et des services de support (2^e et 3^e lignes).</p>			
B. Contrôle de l'utilisation de la source authentique	<p>Ceci comprend (a) la gestion des acteurs (tribunaux, cours, médiateurs de dettes, praticiens de la liquidation...) qui sont autorisés à intervenir en cette qualité dans la procédure, et (b) la gestion des accès aux documents par ceux qui en ont légalement obtenu le droit. Cela inclut aussi le logging et le monitoring.</p>			
C. Création de statistiques	<p>Création de statistiques et rapports non codés en vue de l'amélioration du service, du fonctionnement et du reporting au profit des cours et tribunaux.</p> <p>Création de statistiques anonymes pour le reporting et la budgétisation au profit du SPF Justice.</p> <p>Création d'autres statistiques, lorsque la loi le permet.</p> <p>Ce traitement de données à caractère personnel s'effectue comme le détaille la stratégie d'anonymisation et de pseudonymisation du gestionnaire et en accord avec le titre 4 de la loi du 30 juillet 2018 (loi-cadre sur la protection des données à caractère personnel).</p>			
D. Envoi de circulaires d'information	<p>Traitement de données personnelles d'identification (nom, prénom et adresse e-mail) afin de vous tenir informé de nos activités, publications et événements par l'envoi de circulaires d'information et lettres d'information sur papier et/ou par voie électronique. Vous pouvez à tout moment vous désabonner de ces listes en suivant le lien se trouvant au bas du message que vous recevez.</p>			
E. Invitation à des formations	<p>Traitement de données personnelles d'identification (nom, prénom et adresse e-mail, et rôle dans l'application JUSTRESTART et/ou REGSOL) et traitement de données personnelles caractéristiques (langue du ressort dont l'utilisateur relève), afin de l'inviter à des formations relatives à l'application.</p> <p>Vous pouvez à tout moment décider de vous opposer à ce type de traitement de vos données en vous désabonnant de ce type de message au bas du message reçu.</p>			
F. Cookies indispensables et fonctionnels	Application	Nom	Durée	Finalité
	Justrestart Private	.AspNetCore.Antiforgery.xxxxxxxxxx	Par session	Contient une série de caractères générée de façon aléatoire. L'application comparera le token enregistré avec le token dans le cookie.
	Justrestart Private	OIGIDA	Par session	Stickyness loadbalancing, fait en sorte que l'utilisateur soit envoyé vers le même serveur.

Justrestart Private	.AspNetCore.Cookies	Par session	Conserve le statut de la session de l'utilisateur à des fins d'authentification côté client.
Justrestart Private	.AspNetCore.Session	Par session	Maintient le statut de la session de l'utilisateur à des fins de vérification côté serveur.
Public (JustRestart et RegSol)	ASP.NET_SessionId	Par session	Authentification
Public (JustRestart et RegSol)	fol	1 an	Enregistre la langue de l'utilisateur.
Public (JustRestart et RegSol)	Product	1 an	Retient le choix de l'application RegSol ou JustRestart.
Public (JustRestart et RegSol)	Origin	5 minutes	Retient le choix de l'application JustRestart Public ou Privé.

Application	Nom	Durée	Finalité
FAS	BIGipServerF2W-...	Par session	Assigne un serveur pour traiter les requêtes du même utilisateur.
FAS	TS01448b0 (les caractères après TS... varient)	Par session	Assigne un serveur pour traiter les requêtes du même utilisateur.
Zetes	JSESSIONID New Relic	Par session	Conserve le statut de l'utilisateur d'une requête d'une page à l'autre.
Zetes	ELOQUA	13 mois	Enregistre une ID unique qui identifie l'appareil de l'utilisateur lors de visites répétées. Est utilisé pour remplir automatiquement des formulaires et pour valider si une personne de contact donnée a été enregistrée dans un groupe d'e-mails.

En outre, nous plaçons des cookies indispensables et fonctionnels sur votre système.

	<p>Ces cookies sont indispensables pour l'exécution de votre contrat avec nous et ils sont mis à jour tant que votre contrat relatif au service DPA Sign n'a pas été résilié.</p> <p>Il s'agit plus particulièrement de quelques cookies indispensables et fonctionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cookies indispensables détection de type d'appareil, de la résolution de l'écran de votre appareil, de la taille de police que vous utilisez. - Column-config afin de sauvegarder vos préférences d'affichage en matière de colonnes - TOKEN_INTERNAL Pour enregistrer des sessions, HttpOnly& SecureCookie-consent-given est paramétré une fois la politique en matière de cookies acceptée. - 18nextLng Afin de sauvegarder la langue d'un utilisateur - Post-Login-Path pour savoir où l'utilisateur doit être renvoyé - itemsPerPage paramétré par Material-UI lorsque la pagination est adaptée
<p>G. Migration des données du compte</p>	<p>Si vous en faites le choix sur le Site internet, il est possible d'associer les données de votre profil sur JustRestart au profil de RegSol (et vice versa). Si vous faites ce choix, les données que vous avez introduites sur une application pourront donc être utilisées pour l'autre application et vice versa. Cela vous est aussi confirmé par e-mail. Vous pouvez révoquer simplement ce choix par la suite en en faisant la demande auprès de notre helpdesk (voir plus haut, par courrier, e-mail ou téléphone).</p>

Le fondement juridique des traitements de données à caractère personnel A, B et C est notre mission d'intérêt général (art. 6.1 e) du RGPD) qui découle des articles précités du Code de Droit économique et du Code judiciaire. Le fondement juridique du traitement E et F est l'intérêt légitime que nous avons à vous fournir un service de qualité par le biais du Site internet (art. 6.1 f) du RGPD). Le fondement juridique du traitement E est votre consentement éclairé (art. 6.1 a) du RGPD).

En règle générale, nous obtenons ces données à caractère personnel soit directement de votre part, acteur de la procédure (par ex. lorsque vous utilisez l'application Regsol ou JustRestart), soit indirectement de tierces parties qui ont un motif licite de traitement.

4. COMBIEN DE TEMPS CONSERVONS-NOUS VOS DONNÉES ?

Aux fins des traitements mentionnés ci-dessus, nous appliquons les délais de conservation légaux :

- Logs (fichiers journaux) des recherches individuelles : 10 ans après le suivi de la question / suivi du signalement du problème.

- Les données de la source authentique RegSol sont conservées pendant 30 ans à compter de la décision judiciaire qui met fin à la procédure d'insolvabilité (art. XX.16 §2 du CDE). Les données de la source authentique JustRestart sont conservées pendant les 5 années qui suivent la fin des opérations de clôture de la procédure (art. 1675/24 du Code judiciaire). Passés ces délais, les données sont transférées électroniquement dans les Archives de l'État conformément aux directives administratives de ces mêmes Archives.
- Les coordonnées des avocats sont associées aux listes gérées par l'OBFG et l'OVB conformément à l'article 430 du Code judiciaire et ces données sont conservées suivant un délai de conservation de 30 ans à compter de la date de clôture de l'année judiciaire dans laquelle vous avez été rayé du tableau ou de la liste des stagiaires.
- Pour ce qui est de l'établissement de statistiques, les données sont conservées pendant le temps nécessaire à l'exécution de la tâche d'analyse stratégique, de budgétisation et de reporting aux autorités compétentes. Dans le cas de données anonymisées, celles-ci ne sont pas considérées comme des données à caractère personnel.
- Comme mentionné ci-dessus, les cookies sont traités pendant les périodes indiquées.
- En ce qui concerne les invitations aux formations, les données à caractère personnelles sont traitées tant que les personnes concernées sont enregistrées dans l'application JUSTRESTART ou REGSOL, excepté les cas où les personnes concernées s'opposent au traitement.
- Concernant les circulaires d'information, des données à caractère personnel sont traitées pendant la durée de l'autorisation donnée, c'est-à-dire jusqu'à ce que la personne ne soit plus utilisateur de l'application JUSTRESTART- ou REGSOL ou nous informe de sa décision de ne pas recevoir ce type d'informations. À moins que vous cliquiez sur une des circulaires d'information envoyées, vous êtes chaque année prié de renouveler le consentement donné.

5. QUI A ACCÈS À VOS DONNÉES / AVEC QUI PARTAGEONS-NOUS VOS DONNÉES ?

Les données à caractère personnel ci-dessus sont accessibles aux collaborateurs compétents des responsables conjoints du traitement.

Nous faisons également appel à des sous-traitants pour l'analyse opérationnelle et technique, la coordination et le support technique (par exemple des prestataires IT comme DPA SC) de la source authentique.

Nous donnons également accès à vos données aux acteurs des procédures d'insolvabilité et du règlement collectif de dettes, ainsi que dans tous les autres cas où la loi le prescrit, chacun en sa qualité et selon le rôle qui lui est imparti. Concrètement, il s'agit notamment des personnes suivantes :

(a) Les magistrats, greffiers et collaborateurs du Tribunal de l'Entreprise, du Tribunal du Travail, des Cours et Cours du Travail, du SPF Économie (ces derniers uniquement pour JustRestart), dans le cadre de l'accomplissement de leurs missions légales respectives

(b) les acteurs de la procédure, tels que le débiteur et les créanciers, les médiateurs de dettes et curateurs, ainsi que les mandataires (tels que l'avocat)

(c) le gestionnaire, pour qu'il puisse intervenir lors de problèmes techniques dans le cadre des tâches de mise en place et de gestion précitées

(d) les tiers intéressés, tels que les fonctionnaires qui sont chargés de la perception des créances fiscales, les organes qui perçoivent les cotisations sociales et octroient des allocations sociales et les caisses de sécurité sociale

(e) les Archives de l'État

(f) l'ordre ou le collège disciplinaire auquel le tiers appartient.

Nous veillons à ce que les différents acteurs aient uniquement accès aux données qui leur sont utiles.

6. PROTECTION

Nous avons mis en œuvre les mesures techniques et organisationnelles adéquates pour garantir la confidentialité de vos données à caractère personnel et protéger vos données contre toute destruction involontaire ou illégale, perte, modification, publication ou accès non autorisé. Ces mesures comprennent (sans être limitées à) des techniques de cryptage, le contrôle de l'accès physique et informatique, des obligations de confidentialité, etc.

Nous avons conclu les accords contractuels nécessaires avec les tierces parties avec qui nous collaborons et ne transmettons pas vos données à caractère personnel en dehors de l'Espace économique européen sans la garantie qu'elles y bénéficieront d'un niveau de protection équivalent.

7. DROITS

Nous respectons tous les droits relatifs à vos données à caractère personnel que la législation applicable vous accorde.

Vous pouvez toujours nous contacter pour l'exercice des droits suivants :

- Demande de consultation et de rectification des données à caractère personnel : vous avez le droit de nous demander une copie des informations vous concernant, afin de les vérifier et/ou corriger. Si vous voulez rectifier des informations telles que votre nom, votre adresse e-mail et/ou toute autre donnée, vous pouvez le faire facilement en nous contactant (voir ci-dessous).
- Demande de suppression de vos données à caractère personnel : vous avez le droit de faire supprimer vos données à caractère personnel qui sont traitées par nous selon ce qui est décrit dans la présente déclaration de confidentialité. De toute façon,

ces données ne sont pas conservées plus longtemps que nécessaire aux fins pour lesquelles elles ont été initialement traitées. Si vous demandez leur suppression, ou si vous avez fait objection à un traitement décrit dans la présente déclaration de confidentialité, nous accèderons à votre demande sauf si nous sommes tenus de conserver ces données plus longtemps parce qu'elles font partie d'un traitement pour lequel nous devons les conserver plus longtemps (par ex. en raison d'une obligation légale).

- Demande de limitation du traitement de vos données à caractère personnel : dans certaines circonstances décrites dans le RGPD, vous avez le droit de nous demander de limiter le traitement de vos données à caractère personnel. C'est par exemple le cas lorsque vous contestez l'exactitude de vos données à caractère personnel. En pareil cas, nous limiterons le traitement jusqu'à ce que nous soyons en mesure de contrôler l'exactitude de vos données.
- Opposition au traitement de vos données : à tout moment, vous pouvez exercer votre droit d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel dans le cadre de la source authentique JustRestart, avec mention des raisons qui concernent votre situation spécifique (pour plus d'informations, voir
- **DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL - - FONDEMENT JURIDIQUE**). Nous cesserons le traitement de vos données à caractère personnel, sauf si nous sommes d'avis qu'il existe des raisons légitimes impératives qui pèsent plus lourd que les intérêts, droits et libertés que vous invoquez.

Nous réagissons au plus vite à votre demande, au plus tard dans un délai d'un mois après réception de celle-ci. En fonction de la complexité de votre requête, ce délai peut être prolongé de deux mois. Dans ce cas, nous vous informons de cette prolongation dans un délai d'un mois après réception de votre formulaire. En toutes circonstances, nous sommes obligés de tenir compte des droits et libertés des autres personnes.

Vous pouvez toujours exercer vos droits en nous contactant grâce aux coordonnées mentionnées ci-dessus.

À des fins d'identification, nous pouvons éventuellement vous demander des informations complémentaires prouvant votre identité, comme une copie du recto de votre carte d'identité.

Vous avez bien sûr aussi le droit de déposer une plainte auprès de nous si vous êtes d'avis que nous n'agissons pas conformément à la législation applicable en matière de protection des données. Pour ce faire, vous pouvez toujours nous contacter en envoyant un e-mail aux coordonnées mentionnées ci-dessus.

Enfin, vous pouvez aussi décider de déposer une plainte auprès de l'Autorité belge de protection des données :

Rue de la Presse 35, 1000 Bruxelles

Téléphone : +32 (0)2 274 48 00

Fax : +32 (0)2 274 48 35

E-mail : contact@apd-gba.be

Pour en savoir plus sur les plaintes et les voies de recours possibles, vous êtes prié de consulter la [page](#) suivante de l'Autorité de protection des données.

8. DROIT APPLICABLE ET MISES À JOUR

Le droit belge s'applique à la présente Déclaration de confidentialité. Tout litige relatif à l'interprétation ou l'exécution de la présente Déclaration de confidentialité est soumis au droit belge.

La présente Déclaration de confidentialité peut être modifiée de temps en temps, dans les limites de la réglementation applicable en matière de protection des données. Via nos sites web <https://www.regsol.be/Home/Privacy> et <https://justrestart.just.fgov.be/Home/Privacy>, et <https://www.regsol.be/> vous avez toujours accès à la version la plus récente.